

N° 99-014-X201100F au catalogue
ISBN : J11 661 60FF6H

Document analytique

Le logement au Canada



Enquête nationale auprès des ménages, 2011

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 99-014-X2011002 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- | | |
|----------------|---|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| 0 | zéro absolu ou valeur arrondie à zéro |
| 0 ^s | valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie |
| P | provisoire |
| r | révisé |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i> |
| E | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |
| * | valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) |

Table des matières

	Page
Faits saillants	4
Partie 1 : Aperçu de la composition du revenu au Canada	5
La plupart des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont touché un revenu, et celui-ci provenait en grande partie de sources de revenu du marché	5
Plus de la moitié des Canadiens ont touché à la fois un revenu du marché et des transferts gouvernementaux.....	6
Partie 2 : Revenu provenant de sources privées	7
Le revenu d'emploi était la principale composante du revenu total.....	7
La part du revenu total représentée par le revenu d'emploi variait selon les régions du pays	7
La part du revenu d'emploi commençait à diminuer après 50 ans, mais à 66 ans, environ quatre Canadiens sur dix pouvaient toujours compter sur un revenu d'emploi	7
Après 55 ans, la proportion des personnes touchant des salaires et traitements a diminué plus rapidement que la proportion des personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome	8
Le revenu d'emploi est la principale source de revenu pour les personnes dans les tranches intermédiaire et supérieure de la répartition du revenu	9
Les personnes ayant un revenu élevé affichaient une part relativement plus importante de revenu provenant d'un travail autonome.....	10
L'Ouest canadien comptait la plus forte proportion de personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome....	10
Le revenu de placements est une source importante pour les Canadiens ayant un revenu élevé et les personnes âgées	10
Le revenu de retraite provenant de sources privées représentait environ 30 % du revenu des personnes âgées	11
Partie 3 : Revenu provenant de sources publiques	11
Les transferts gouvernementaux complétaient le revenu de différents groupes de population	11
Plus de 40 % du revenu des personnes âgées provenait de sources publiques	12
La part du revenu provenant de transferts gouvernementaux était la plus élevée à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard	12
Un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont touché des prestations d'Assurance-emploi dans le groupe d'âge de 25 à 39 ans	12
Plus de la moitié du revenu des personnes classées dans les deux déciles inférieurs provenait de sources publiques	13
Partie 4 : Redistribution du revenu	14
Le revenu redistribué vers la moitié inférieure de la répartition.....	14
Partie 5 : Familles économiques	15
Pour les personnes vivant dans une famille comptant un couple avec enfants, le revenu d'emploi représentait une plus forte part du revenu total	15
Les prestations d'Assurance-emploi et les prestations pour enfants étaient les deux principales sources de transferts gouvernementaux pour les familles comptant un couple ayant de jeunes enfants.....	16
Les prestations pour enfants et les revenus provenant d'autres sources publiques étaient les deux principales sources de transferts gouvernementaux pour les familles monoparentales avec enfants âgés de moins de 18 ans	17
Renseignements supplémentaires	18
Note aux lecteurs	19
Remerciements	19

Faits saillants

En 2010, plus de 95 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont touché un revenu provenant principalement de sources privées, et 70 % des Canadiens ont reçu des transferts gouvernementaux

- En 2010, plus de 95 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont touché un revenu sous une forme ou l'autre; leur revenu total médian était de 29 900 \$.
- Près de 83 % des Canadiens ont touché un revenu provenant de sources privées.
- Alors que 70 % des Canadiens ont reçu des transferts gouvernementaux, pour 13 % il s'agissait de leur unique source de revenu. Dans l'ensemble, 57 % des Canadiens ont touché à la fois un revenu provenant de sources privées et de transferts gouvernementaux.
- Le revenu provenant de sources privées représentait 87,6 % du revenu total, et les transferts gouvernementaux, 12,4 %.

L'emploi a été la principale source de revenu des Canadiens

- Près de 70 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont gagné un revenu d'emploi, lequel représentait 74,7 % du revenu total des ménages privés au Canada.
- Dans les Territoires du Nord-Ouest, le revenu d'emploi représentait 87,8 % du revenu total, soit le pourcentage le plus élevé au pays, alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, il représentait 68,6 % du revenu total, soit le plus faible pourcentage au Canada.

Les transferts gouvernementaux constituaient une forte proportion du revenu des personnes âgées et des Canadiens à faible revenu

- Les transferts gouvernementaux représentaient 41,1 % du revenu total des Canadiens âgés de 65 ans et plus, et 90 % de ces transferts provenaient du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ), de la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) et du Supplément de revenu garanti (SRG).
- Pour les 10 % des Canadiens ayant les revenus familiaux après impôt les plus faibles, les transferts gouvernementaux représentaient 67,5 % de leur revenu.

Le revenu est redistribué au moyen des impôts sur le revenu et des transferts gouvernementaux

- Collectivement, les Canadiens classés dans chacun des cinq déciles inférieurs ont reçu plus d'argent sous forme de transferts gouvernementaux qu'ils n'ont payé d'impôt sur le revenu.
- Les 10 % des Canadiens ayant les revenus familiaux après impôt les plus élevés ont versé 25 % de leur revenu sous forme d'impôts sur le revenu et ont reçu 2 % de leur revenu sous forme de transferts gouvernementaux.

Le revenu et la composition du revenu variaient selon les types de famille

- Le revenu d'emploi représentait 84,7 % du revenu total des familles comptant un couple avec enfants de moins de 6 ans et 81,5 % du revenu total des familles monoparentales ayant un homme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans. Pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans, le revenu d'emploi représentait 54,9 % du revenu total.

Encadré 1 : Enquête nationale auprès des ménages

Ceci est la troisième diffusion de données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Environ 4,5 millions de ménages à travers le pays ont été sélectionnés pour l'ENM, ce qui représentait environ le tiers de tous les ménages.

Le présent document analytique contient les résultats de l'ENM sur le revenu. Un document analytique connexe, [L'accession à la propriété et les coûts d'habitation au Canada](#), n° 99-014-X2011002 au catalogue, analyse les résultats de l'ENM sur le logement.

En outre, trois articles sont publiés dans la série *ENM en bref* et intitulés [Le niveau de scolarité et la profession des Canadiens à revenu élevé](#), [Les résidents des quartiers à faible revenu](#) et [Les logements en condominium au Canada](#), n° 99-014-X2011003 au catalogue.

Des renseignements supplémentaires sur l'Enquête nationale auprès des ménages sont présentés dans le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue. Des renseignements sur la qualité et la comparabilité des données de l'ENM sur le revenu figurent dans le [Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-014-X2011006 au catalogue.

Partie 1 : Aperçu de la composition du revenu au Canada

La plupart des Canadiens âgés de 15 ans et plus ont touché un revenu, et celui-ci provenait en grande partie de sources de revenu du marché

Selon les nouvelles données de l'ENM de 2011, 95,1 % des 27 259 525 Canadiens âgés de 15 ans et plus¹ ont touché un revenu sous une forme ou l'autre en 2010², au total, ils ont reçu 1,1 billion de dollars.

De façon générale, le revenu se divise en deux catégories, soit le revenu provenant de sources privées (revenu du marché) et le revenu provenant de sources publiques (transferts gouvernementaux)³. En 2010, 87,6 % du revenu total que les Canadiens ont touché était sous forme de revenu du marché, le reste, soit 12,4 %, était sous forme de transferts gouvernementaux.

1. Sauf indication contraire, la population dont il est question ici regroupe les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés, au moment de l'ENM en 2011.
2. Il convient de noter que la date de référence de l'ENM était le 10 mai 2011, alors que la période de référence pour les questions sur le revenu était l'ensemble de l'année 2010.
3. Le revenu provenant de sources privées, également appelé revenu du marché, comprend le revenu d'emploi, le revenu de placements, le revenu de retraite provenant de sources privées, etc. Le revenu provenant de sources publiques, synonyme de transferts gouvernementaux, inclut les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, les prestations d'Assurance-emploi, les prestations pour enfants, etc.

La composition du revenu au Canada

Plus de la moitié des Canadiens ont touché à la fois un revenu du marché et des transferts gouvernementaux

Bien que la part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux soit faible comparativement à la part provenant du revenu du marché, 70 % de la population a reçu des transferts gouvernementaux. Le revenu total médian sous forme de transferts gouvernementaux était de 4 100 \$. Une grande majorité des Canadiens (82,5 %) ont touché un revenu du marché, le montant médian étant de 29 900 \$⁴. Dans l'ensemble, 57,4 % de la population canadienne a reçu à la fois un revenu du marché et des transferts gouvernementaux. En revanche, seulement un peu plus de 25 % des Canadiens ont touché uniquement un revenu du marché, alors que 13 % ont reçu uniquement des transferts gouvernementaux.

Tableau 1 Composition du revenu au Canada, 2010

Composition du revenu	Nombre de personnes ayant un montant	Pourcentage de la population ayant un montant ¹	Médiane ² (\$)	Part du revenu total (%)
Revenu total	25 918 505	95,1	29 878	100,0
Revenu du marché	22 498 990	82,5	29 936	87,6
Revenu d'emploi	18 820 315	69,0	31 603	74,7
Salaires et traitements	17 442 670	64,0	33 094	70,3
Revenu d'un travail autonome	2 599 915	9,5	5 483	4,4
Revenu de placements	7 893 915	29,0	594	4,6
Revenu de retraite provenant de sources privées	3 599 630	13,2	14 190	6,7
Autre revenu provenant de sources privées ³	3 961 385	14,5	787	1,7
Transferts gouvernementaux	19 070 830	70,0	4 104	12,4
Prestations du RPC/RRQ	5 712 165	21,0	6 629	3,5
Prestations de PSV/SRG ⁴	4 321 720	15,9	6 233	3,1
Prestations d'Assurance-emploi	2 816 680	10,3	4 987	1,8
Prestations pour enfants	3 863 840	14,2	3 199	1,5
Autre revenu provenant de sources publiques ⁵	13 149 850	48,2	702	2,6
Impôt payé sur le revenu	17 352 675	63,7	5 389	16,4
Revenu après impôt	25 914 885	95,1	27 334	83,6

1. Les personnes ayant un revenu négatif sont incluses dans la population ayant un revenu pour le revenu total, le revenu du marché, le revenu d'emploi, le revenu d'un travail autonome et le revenu de placements.

2. Seules les personnes ayant un montant sont incluses dans le calcul de la médiane.

3. « Autre revenu provenant de sources privées » s'entend de tout revenu en espèces reçu régulièrement au cours de l'année civile et comprend notamment les pensions alimentaires, les allocations de soutien des enfants, les bourses d'études et d'entretien non remboursables, les indemnités de cessation d'emploi et les redevances.

4. Les prestations de PSV sont les prestations nettes reçues. Les prestations ayant été remboursées par les personnes ayant un revenu élevé ne sont pas considérées comme un revenu.

5. « Autre revenu provenant de sources publiques » s'entend principalement de l'aide sociale, des indemnités aux accidentés du travail et des crédits d'impôt remboursables.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

4. Le revenu médian est le montant qui sépare la répartition du revenu en deux groupes égaux, la moitié des personnes ayant un revenu supérieur à ce montant et l'autre moitié d'entre elles ayant un revenu inférieur à ce montant. Les médianes pour les personnes sont établies en fonction de la population des personnes âgées de 15 ans et plus ayant touché un revenu d'une source donnée.

Partie 2 : Revenu provenant de sources privées

Le revenu d'emploi était la principale composante du revenu total

La principale composante du revenu total était le revenu d'emploi. Près de 70 % de la population a touché un revenu d'emploi, lequel représentait 74,7 % du revenu total. Le revenu d'emploi peut être subdivisé en deux catégories, soit les salaires et traitements et le revenu provenant d'un travail autonome. Sur la part que représente le revenu d'emploi, soit 74,7 %, les salaires et traitements représentaient 70,3 %, et le revenu d'un travail autonome 4,4 %.

En comparaison avec le revenu d'emploi, les trois autres composantes du revenu du marché combinées – revenu de placements, revenu de retraite provenant de sources privées et autres revenus provenant de sources privées – représentaient 12,9 % du revenu total des Canadiens âgés de 15 ans et plus en 2010. Individuellement, le revenu de placements représentait 4,6 % du revenu total, le revenu de retraite provenant de sources privées 6,7 %, et les autres revenus provenant de sources privées, tels que les paiements de pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint et les bourses d'études 1,7 % du revenu total. Alors que près d'un Canadien sur trois avait touché un revenu de placements, moins de 15 % des Canadiens ont déclaré avoir reçu un revenu de retraite provenant de sources privées ou d'autres revenus provenant de sources privées.

La part du revenu total représentée par le revenu d'emploi variait selon les régions du pays

C'est en Alberta et dans les trois territoires que la part du revenu total provenant de l'emploi était la plus élevée. En Alberta, le revenu d'emploi représentait 81,3 % du revenu total. Cependant, ce pourcentage était plus élevé dans les trois territoires, soit 81,8 % au Yukon, 84,3 % au Nunavut et 87,8 % dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'Ontario, avec un pourcentage de revenu d'emploi de 74,8 %, se situait près de la moyenne nationale, qui était de 74,7 %. Le Manitoba et la Saskatchewan se trouvaient légèrement au-dessus de la moyenne nationale, à 75,4 % et 75,6 %, respectivement.

Dans les autres provinces, les parts représentées par le revenu d'emploi étaient inférieures à la moyenne nationale (74,7 %), variant de 73,7 % en Colombie-Britannique à 68,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

Témoignant du pourcentage plus élevé observé en Alberta, parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR), c'est à Calgary et à Edmonton que les parts du revenu d'emploi étaient les plus élevées en 2010, soit 82,2 % et 81,3 % respectivement. Venaient ensuite Saskatoon (79,1 %), Toronto (78,5 %), Regina (78,3 %) et St. John's (78,2 %).

Les trois RMR affichant les parts du revenu d'emploi les plus faibles étaient Trois-Rivières (67,1 %), Peterborough (67,0 %) et St. Catharines - Niagara (66,6 %).

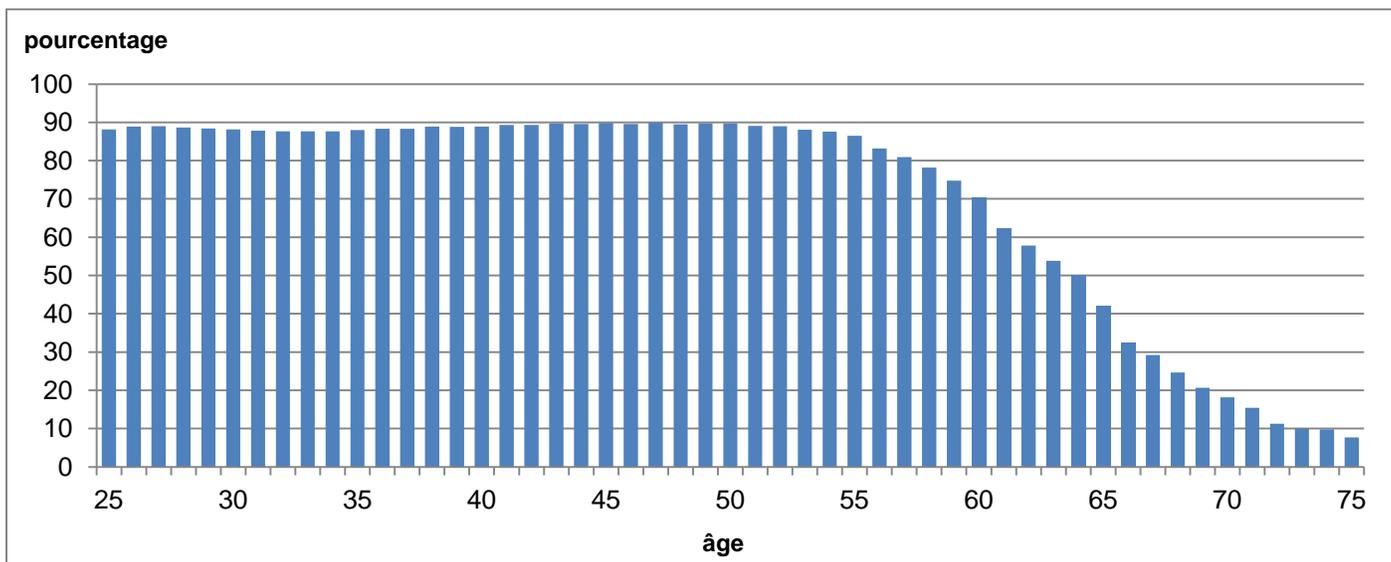
La part du revenu d'emploi commençait à diminuer après 50 ans, mais à 66 ans, environ quatre Canadiens sur dix pouvaient toujours compter sur un revenu d'emploi⁵

Pour tous les groupes d'âge de 25 à 50 ans, le revenu d'emploi représentait près de 90 % du revenu total. Après 50 ans, la part du revenu d'emploi commençait à diminuer. Elle descendait à 86,5 % à 55 ans, et à 70,4 % à 60 ans. Une très forte baisse (à 42,1 %) a été observée à 65 ans, l'âge où les prestations du RPC/RRQ et de la PSV commencent typiquement à être versées. À 75 ans, le revenu d'emploi représentait moins de 10 % du revenu total.

5. Dans l'Enquête nationale auprès des ménages, l'âge est déclaré à la date de référence de cette enquête, soit le 10 mai 2011.

La composition du revenu au Canada

Figure 1 Part du revenu provenant du revenu d'emploi selon l'âge, Canada, 2010



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

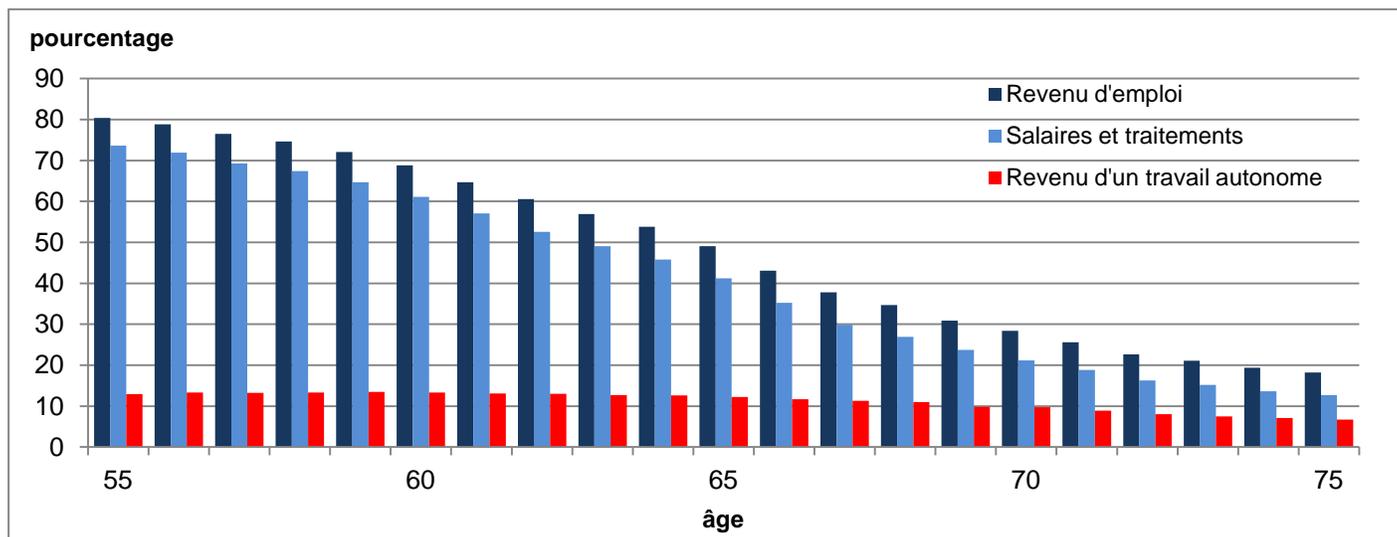
La baisse de la proportion des personnes ayant un revenu d'emploi a été plus graduelle que la diminution de la part du revenu d'emploi, ce qui indique que la rémunération moyenne décroît plus vite que le nombre de travailleurs. Dans le groupe d'âge de 25 à 54 ans, 84,3 % des Canadiens ont touché un revenu d'emploi. Ce pourcentage a baissé à 68,8 % à 60 ans, et à 43,1 % à 66 ans. La diminution se poursuit avec l'âge, mais à 75 ans, le pourcentage de personnes ayant un revenu d'emploi était toujours de 18,2 %.

Après 55 ans, la proportion des personnes touchant des salaires et traitements a diminué plus rapidement que la proportion des personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome

De 55 à 64 ans, la proportion des personnes touchant des salaires et traitements a reculé de 73,6 % à 45,8 %, alors que la proportion des personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome a peu varié, soit de 12,9 % à 12,6 %. De 65 à 75 ans, la proportion des personnes touchant des salaires et traitements a diminué de 41,2 % à 12,7 %, alors que la proportion des personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome a chuté de 12,2 % à 6,7 %. Donc, les travailleurs autonomes ont eu tendance à quitter le marché du travail à un âge un peu plus avancé que les salariés. À 55 ans, la proportion des personnes touchant des salaires et traitements était presque six fois plus élevée que la proportion des personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome, alors qu'à 75 ans, cette proportion avait baissé à moins de deux fois la proportion des personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome.

La composition du revenu au Canada

Figure 2 Proportion de la population ayant certaines sources de revenu, Canada, 2010

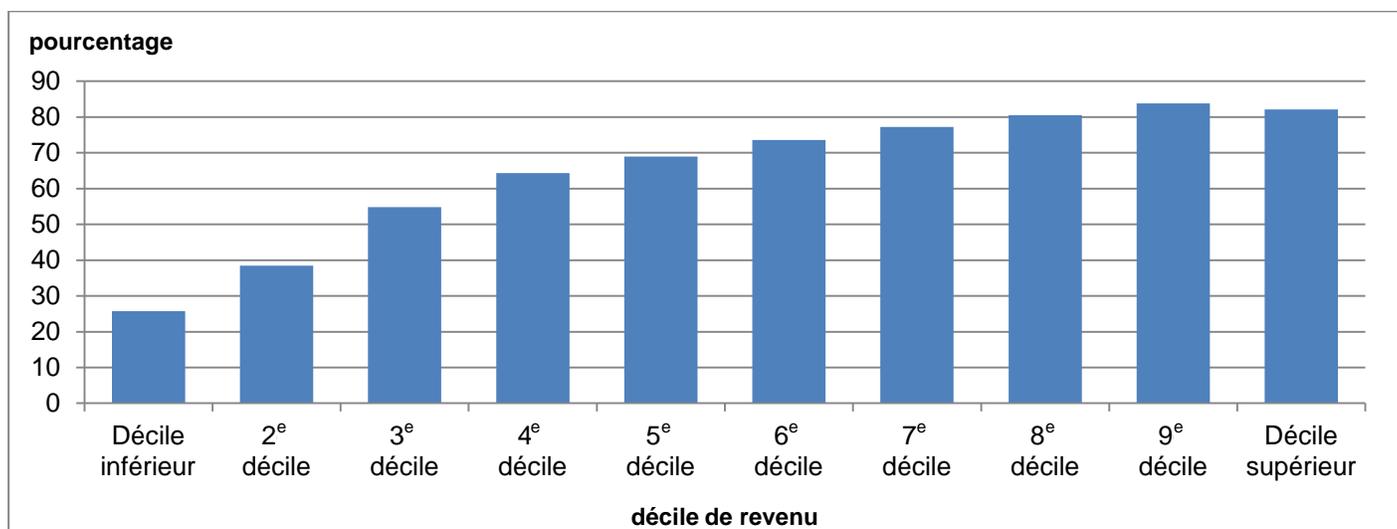


Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le revenu d'emploi est la principale source de revenu pour les personnes dans les tranches intermédiaire et supérieure de la répartition du revenu

L'importance du revenu d'emploi varie également selon la tranche de revenu ou le décile⁶. Le revenu d'emploi représentait entre 73,6 % et 83,8 % du revenu total pour les personnes de la moitié supérieure (les cinq déciles supérieurs) de la répartition du revenu. Pour les Canadiens des troisième, quatrième et cinquième déciles, le revenu d'emploi représentait de 54,8 % à 69,0 % de leur revenu total. Pour les personnes des deux déciles inférieurs, il représentait moins de 40 % du revenu total.

Figure 3 Part du revenu provenant d'un revenu d'emploi selon le décile de revenu, Canada, 2010



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

6. Toutes les personnes ont été classées dans 10 tranches de revenu égales en fonction du revenu après impôt rajusté de leur famille économique. Le revenu total médian des personnes était de 7 400 \$ dans le premier décile, de 33 000 \$ dans le cinquième décile, et de 80 600 \$ dans le décile supérieur.

La composition du revenu au Canada

Ces différences quant à la part du revenu d'emploi par décile reflètent en partie le profil d'âge et le niveau de scolarité des personnes dans les divers déciles de revenu. Par exemple, la moitié supérieure de la répartition du revenu, c'est-à-dire les cinq déciles supérieurs, comptait une plus grande proportion des personnes âgées de 25 à 64 ans (72,1 %) que la moitié inférieure (62,5 %). La proportion des personnes âgées était plus élevée dans les deuxième et troisième déciles, où ces personnes représentaient respectivement 32,1 % et 26,1 % de la population âgée de 15 ans et plus. En outre, les personnes de la moitié supérieure de la répartition avaient un niveau de scolarité plus élevé, puisque près de 63 % de ces personnes avaient fait des études postsecondaires, contre 45 % des personnes dans la moitié inférieure.

Les personnes ayant un revenu élevé affichaient une part relativement plus importante de revenu provenant d'un travail autonome

Les personnes comprises dans le décile de revenu supérieur ont touché 7,6 % de leur revenu total sous la forme d'un revenu d'un travail autonome, comparativement à 4,5 % ou moins dans tous les autres déciles. Pour les personnes des huit déciles intermédiaires, le revenu provenant d'un travail autonome représentait de 2,8 % à 4,5 % du revenu total. Le revenu provenant d'un travail autonome représentait une très faible part du revenu total dans le décile inférieur⁷.

Le montant médian du revenu provenant d'un travail autonome déclaré dans le décile supérieur était de 7 800 \$, comparativement à 5 500 \$ pour l'ensemble de la population.

Environ 14 % de la population âgée de 15 ans et plus dans le décile supérieur ont déclaré avoir touché un revenu provenant d'un travail autonome. En revanche, de 7,2 % à 9,8 % de la population âgée de 15 ans et plus dans chacun des autres déciles de revenu ont touché un revenu provenant de cette source.

L'Ouest canadien comptait la plus forte proportion de personnes ayant un revenu provenant d'un travail autonome

À l'échelle nationale, 9,5 % des Canadiens ont touché un revenu provenant d'un travail autonome. En Saskatchewan, plus de 15 % de la population a touché un tel revenu en 2010, soit la plus forte proportion au Canada. Le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont également affiché des taux élevés, aux alentours de 10 % et 11 %.

La Saskatchewan est la seule province où le revenu provenant d'un travail autonome représentait plus de 5 % du revenu total, alors que Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick étaient les seules provinces où le revenu provenant d'un travail autonome représentait moins de 3 % du revenu total.

Le revenu de placements est une source importante pour les Canadiens ayant un revenu élevé et les personnes âgées

Environ la moitié (50,2 %) de la population de 15 ans et plus dans le décile de revenu supérieur avait un revenu de placements. Cette proportion baisse graduellement de 36,8 % dans le deuxième décile le plus élevé à 10,0 % dans le décile inférieur. Le revenu de placements médian dans le décile supérieur était de 1 300 \$, alors qu'il allait de 400 \$ à 500 \$ dans les autres déciles. Plus de la moitié (56,7 %) de tous les revenus de placements déclarés ont été touchés par des personnes dans le décile supérieur et 11,3 % par les personnes du deuxième décile le plus élevé, laissant 32,0 % de tous les revenus de placements répartis entre les huit autres déciles.

7. Un certain nombre de personnes dans le premier décile ont subi des pertes nettes d'un travail autonome, qui ont amoindri le revenu de celles ayant eu un revenu positif.

La composition du revenu au Canada

Les personnes âgées de plus de 65 ans étaient également plus susceptibles d'avoir un revenu de placements. La proportion des personnes âgées ayant un revenu de placements était de 51,8 %, comparativement à 29,0 % pour l'ensemble de la population. Plus de 10 % du revenu des personnes âgées provenait de cette source, et le montant médian était de 1 300 \$, soit plus du double de la médiane nationale, qui était de 600 \$.

Le revenu de retraite provenant de sources privées représentait environ 30 % du revenu des personnes âgées

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le revenu de retraite provenant de sources privées représentait 29,9 % du revenu total en 2010. De tels revenus ont été touchés par 59,2 % des personnes âgées, le montant médian était de 11 700 \$.

Le nombre de personnes ayant un revenu de retraite provenant de sources privées était également relativement élevé dans les groupes d'âge de 55 à 59 ans (10,9 %) et de 60 à 64 ans (27,1 %). Les montants médians du revenu de retraite dans ces deux groupes d'âge étaient très similaires, soit environ 25 500 \$, et significativement plus élevés que celui du groupe d'âge de 65 ans et plus. Le revenu de retraite provenant de sources privées représentait 6,2 % du revenu total pour les personnes âgées de 55 à 59 ans, et 17,3 % pour celles âgées de 60 à 64 ans.

Tableau 2 Statistiques sur le revenu de retraite provenant de sources privées selon certains groupes d'âge, Canada, 2010

Âge	Nombre de personnes ayant un revenu de retraite	Pourcentage de personnes ayant un revenu de retraite	Médiane (\$)	Part du revenu total (%)
55 à 59 ans	251 665	10,9	25 873	6,2
60 à 64 ans	549 250	27,1	25 427	17,3
65 ans et plus	2 692 565	59,2	11 688	29,9

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Partie 3 : Revenu provenant de sources publiques

Les transferts gouvernementaux complétaient le revenu de différents groupes de population

En 2010, des transferts gouvernementaux ont été versés à 70 % de la population âgée de 15 ans et plus; ils représentaient 12,4 % du revenu total touché par les Canadiens.

Les prestations du RPC/RRQ et les prestations de PSV/SRG étaient les deux plus grandes composantes des transferts gouvernementaux. Ce n'est guère surprenant puisqu'environ 14 % de la population canadienne dans son ensemble était âgée de 65 ans et plus, et que 90 % de ces personnes âgées touchaient une pension du gouvernement. Comme 3,5 % du revenu total provenait de prestations du RPC/RRQ et 3,1 % de prestations de PSV/SRG, ces deux sources représentaient plus de la moitié (52,8 %) de tous les revenus provenant de sources publiques.

Parmi les sources de revenu provenant de sources publiques les plus importantes venaient ensuite les prestations d'Assurance-emploi (AE) et les prestations pour enfants. Elles représentaient respectivement 1,8 % et 1,5 % du revenu total touché par les Canadiens.

La composition du revenu au Canada

Les autres revenus provenant de sources publiques, constitués d'un certain nombre de programmes, mais principalement de l'aide sociale, de l'indemnisation des accidentés du travail et des crédits d'impôt remboursables, représentaient le reste du revenu total, soit 2,6 %. Près de la moitié (48,2 %) de la population âgée de 15 ans et plus en 2010 avait un revenu provenant de cette source.

Plus de 40 % du revenu des personnes âgées provenait de sources publiques

Les transferts gouvernementaux représentaient 41,1 % du revenu total de la population âgée; il s'agissait en majorité de prestations du RPC/RRQ et de PSV/SRG⁸, lesquelles constituaient respectivement 17,3 % et 20,3 % du revenu total des personnes âgées. Le montant médian des prestations était de 6 800 \$ pour le RPC/RRQ et de 6 200 \$ pour la PSV/SRG. Pour chacune de ces sources, plus de 90 % de la population âgée a touché des prestations.

La part du revenu provenant de transferts gouvernementaux était la plus élevée à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard

Dans la plupart des provinces, les transferts gouvernementaux étaient surtout sous forme de prestations du RPC/RRQ ou de PSV/SRG, selon l'ENM de 2011. Cependant, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, les prestations d'AE étaient supérieures et aux prestations de PSV/SRG, et à celles du RPC/RRQ.

Selon l'ENM de 2011, les prestations d'AE représentaient 6,1 % du revenu total à Terre-Neuve-et-Labrador, comparativement à 1,8 % pour le Canada, ce qui a contribué à amener la part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux à 19,3 % à Terre-Neuve-et-Labrador, soit la plus élevée au pays. Dans cette province, la proportion des personnes ayant touché des prestations d'AE était de 23,6 %, contre 10,3 % dans l'ensemble du Canada. Le montant médian des prestations d'AE était de 7 900 \$, comparativement à 5 000 \$ au Canada.

L'Île-du-Prince-Édouard présente un profil similaire. En 2010, un peu moins de 23 % de la population avait reçu des prestations d'AE, lesquelles représentaient 5,8 % du revenu total, contre 5,0 % et 4,3 % pour les prestations du RPC/RRQ et de PSV/SRG, respectivement. Ce taux de prestations d'AE plus élevé que la moyenne à l'Île-du-Prince-Édouard a fait en sorte que cette province se classait au deuxième rang au pays quant à la part du revenu provenant des transferts gouvernementaux, soit 17,8 % du revenu total.

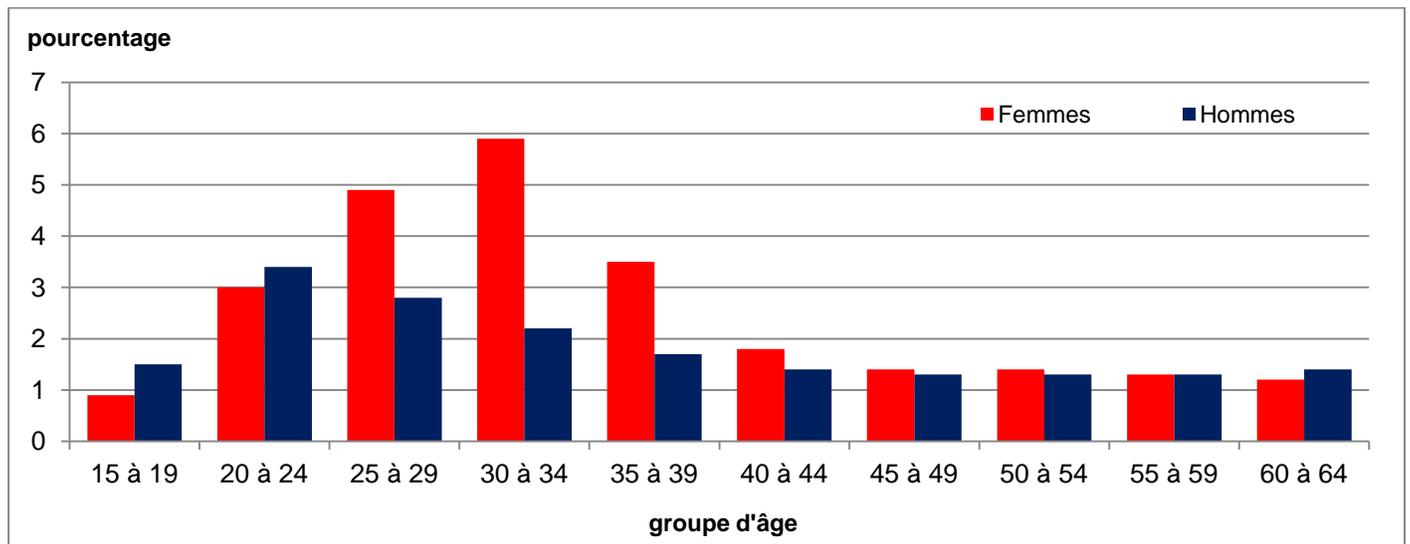
Un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont touché des prestations d'Assurance-emploi dans le groupe d'âge de 25 à 39 ans

En partie à cause des prestations de maternité qui sont incluses dans le programme d'assurance-emploi, les prestations d'AE représentaient une plus grande part du revenu des femmes âgées de 25 à 39 ans que ce n'était le cas pour les hommes du même groupe d'âge. Cet écart quant à la part du revenu provenant des prestations d'AE était le plus prononcé dans le groupe d'âge de 30 à 34 ans (5,9 % du revenu total pour les femmes, contre 2,2 % pour les hommes).

8. Seules sont prises en compte les personnes âgées qui ont touché des prestations de PSV qu'elles n'ont pas eu à rembourser.

La composition du revenu au Canada

Figure 4 Part du revenu provenant de prestations d'Assurance-emploi selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 2010



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La proportion des personnes qui recevaient des prestations d'AE était plus forte chez les femmes que chez les hommes dans trois groupes d'âge : de 25 à 29 ans (19,0 % contre 17,7 %), de 30 à 34 ans (23,5 % contre 17,7 %) et de 35 à 39 ans (16,7 % contre 15,4 %). Le montant médian des prestations d'AE était également plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans ces groupes d'âge uniquement. L'écart était le plus marqué dans le groupe d'âge de 30 à 34 ans, les femmes ayant touché un montant médian de 7 400 \$ en prestations d'AE, contre 4 300 \$ pour les hommes.

Plus de la moitié du revenu des personnes classées dans les deux déciles inférieurs provenait de sources publiques

Dans les deux déciles de revenu inférieurs, 67,5 % (1^{er} décile) et 55,1 % (2^e décile) du revenu total provenaient de sources publiques. À l'opposé, les transferts gouvernementaux représentaient 5,0 % du revenu total dans le 9^e décile et 2,1 % dans le décile supérieur.

Les personnes classées dans le décile inférieur et le 2^e décile ont reçu une aide gouvernementale provenant de différents programmes de transfert. Étant donné que 32,1 % des personnes du 2^e décile étaient âgées de 65 ans et plus, les prestations de PSV/SRG et les revenus provenant d'autres sources publiques constituaient les principales sources de revenu sous forme de transferts pour ce groupe, représentant respectivement 21,1 % et 12,3 % du revenu total. L'aide gouvernementale aux personnes du décile inférieur provenait principalement des prestations pour enfants (17,3 %) et des revenus provenant d'autres sources publiques (35,0 %).

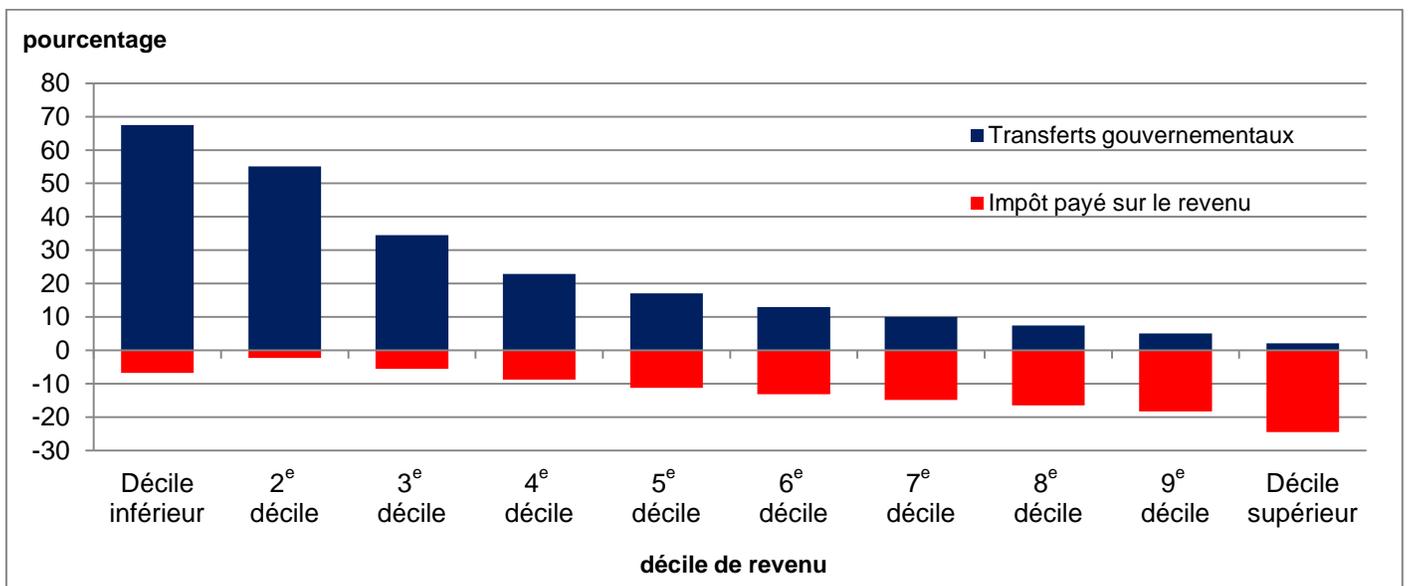
Partie 4 : Redistribution du revenu

Le revenu redistribué vers la moitié inférieure de la répartition

Selon l'ENM, les Canadiens ont versé 16,4 % de leur revenu total en impôts sur le revenu⁹, ce qui laisse 83,6 % du revenu total sous forme de revenu après impôt. Dans l'ensemble, 63,7 % de la population âgée de 15 ans et plus a déclaré avoir versé de l'impôt sur le revenu.

L'impôt progressif et les transferts fondés sur des critères de revenu servent en partie à la redistribution des revenus des personnes bénéficiant de revenus plus élevés vers les personnes à faible revenu. Les personnes classées dans les trois déciles de revenu supérieurs ont touché 55,7 % du revenu total de la nation et ont versé 71,5 % du total de l'impôt sur le revenu de la nation. Dans ce groupe, les personnes classées dans le décile supérieur ont touché 28,1 % du revenu de la nation, alors qu'elles ont payé 42,1 % de l'impôt sur le revenu. En proportion de leur revenu total, les personnes du décile supérieur ont payé 24,5 % en impôt sur le revenu fédéral et provincial. À l'autre extrémité de la répartition du revenu, plus de 55 % des autres revenus provenant de sources publiques sont allés aux personnes classées dans les trois déciles inférieurs.

Figure 5 Revenu provenant de sources publiques et impôt payé sur le revenu en proportion du revenu total selon le décile de revenu, Canada, 2010



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

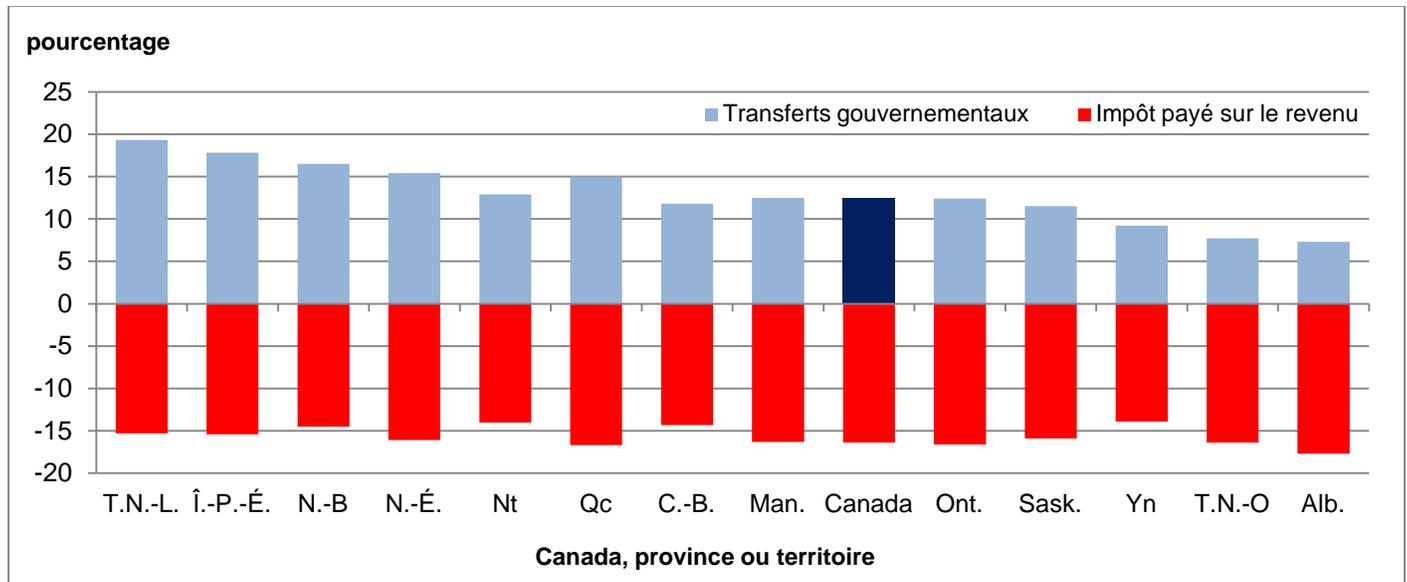
Lorsqu'on examine à la fois l'impôt sur le revenu et les transferts gouvernementaux, on constate que collectivement, les personnes classées dans la moitié inférieure de la répartition du revenu ont reçu davantage en transferts gouvernementaux qu'elles n'ont versé d'impôt sur le revenu dans l'ensemble. Dans le décile inférieur et le deuxième décile, les transferts gouvernementaux reçus moins les impôts sur le revenu payés représentaient respectivement 60,7 % et 52,8 % du revenu total. À l'inverse, les impôts sur le revenu versés par les personnes classées dans la moitié supérieure de la répartition dépassent les transferts gouvernementaux qu'elles ont reçus.

9. Ce ne sont pas toutes les composantes du revenu total qui sont assujetties à l'impôt sur le revenu, et certaines sources de revenu imposable telles que les gains en capital ne sont pas incluses dans le concept de revenu total.

La composition du revenu au Canada

Dans trois provinces, soit Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, le total des transferts reçus était légèrement supérieur au total des impôts versés. En pourcentage du revenu total, l'Alberta était la seule province où l'impôt versé était plus de 10 points de pourcentage plus élevé que les transferts. Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'impôt sur le revenu était supérieur de 8,7 points de pourcentage aux transferts, soit le deuxième pourcentage le plus élevé au Canada.

Figure 6 Revenu provenant de sources publiques et impôt payé sur le revenu en proportion du revenu total, Canada, provinces et territoires, 2010



Note : Les régions sont ordonnées selon les transferts nets (transferts gouvernementaux moins l'impôt payé sur le revenu) en proportion du revenu total.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Partie 5 : Familles économiques

Les analyses des sections précédentes portent en grande partie sur le revenu individuel. Dans la présente section, il est question de la composition du revenu pour certains types de famille économique et les personnes hors famille économique^{10,11}. En 2010, le revenu total médian était de 76 600 \$ pour les familles, contre 28 200 \$ pour les personnes vivant seules¹². La part du revenu total provenant de sources de revenu du marché était plus grande chez les familles (88,6 %) que chez les personnes vivant seules (82,6 %).

Pour les personnes vivant dans une famille comptant un couple avec enfants, le revenu d'emploi représentait une plus forte part du revenu total

Même si le revenu d'emploi était la principale source de revenu pour tous les types de familles, le montant reçu variait d'un type de famille à l'autre. La part du revenu d'emploi était plus élevée pour les familles comptant un couple avec enfants de moins de 6 ans (84,7 %) ou avec enfants de 6 à 17 ans uniquement (87,9 %). Pour les couples vivant sans autres personnes apparentées ni enfants, la proportion était plus faible, soit 64,1 %, étant donné qu'une plus forte proportion de leur revenu provenait de pensions de retraite et de transferts gouvernementaux.

10. Les termes « personnes hors famille économique » et « personnes vivant seules » sont utilisés de façon interchangeable dans cet article.

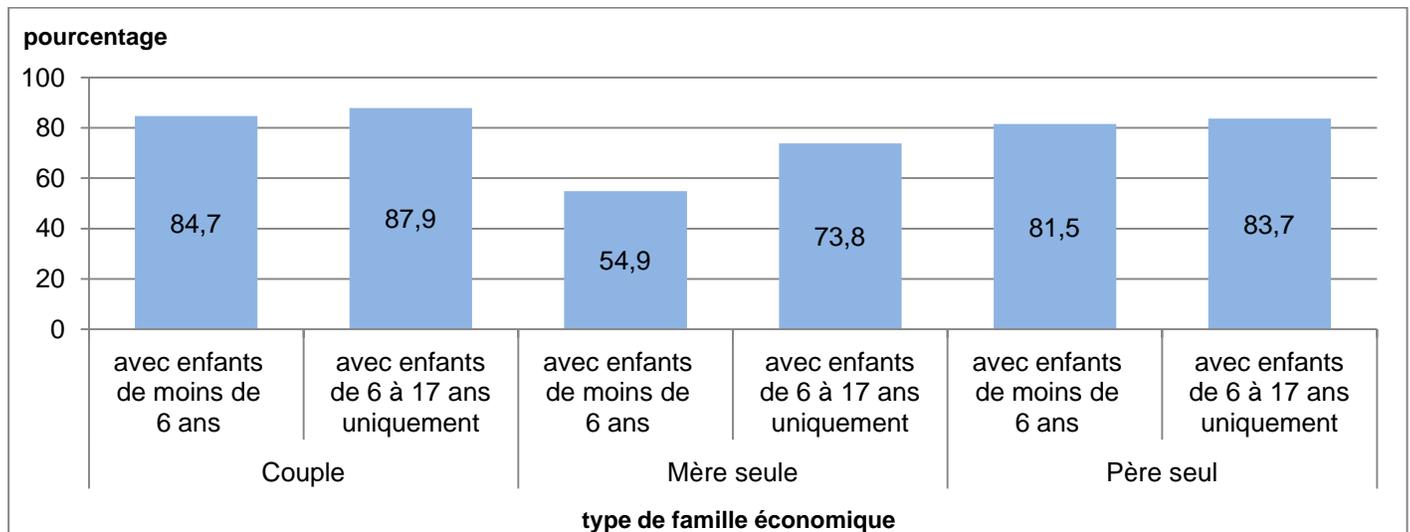
11. Dans cette section, chaque composante du revenu est agrégée au niveau de la famille.

12. Les familles ou personnes hors famille économique dont le revenu est nul sont exclues des calculs du revenu total médian.

La composition du revenu au Canada

La part du revenu d'emploi était la plus faible chez les familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans (54,9 %). En revanche, dans le cas des familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de 6 à 17 ans, le revenu d'emploi représentait 73,8 % du revenu total. La part du revenu total provenant d'un revenu d'emploi pour les familles monoparentales ayant un homme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans (81,5 %) ou avec enfants de 6 à 17 ans uniquement (83,7 %) était légèrement inférieure à celle des familles comptant un couple avec enfants.

Figure 7 Part du revenu provenant d'un revenu d'emploi selon le type de famille économique, Canada, 2010



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La proportion des familles comptant un couple avec enfants âgés de moins de 6 ans qui touchaient un revenu d'emploi était également plus élevée, soit 95,4 %, comparativement à 85,8 % dans le cas des familles monoparentales ayant un homme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans et à 65,2 % pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans.

Le revenu d'emploi médian des familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans était de 21 200 \$, soit environ la moitié du revenu d'emploi médian des familles monoparentales ayant un homme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans (43 300 \$) et moins du tiers du revenu d'emploi médian des familles comptant un couple avec enfants de moins de 6 ans (75 600 \$)¹³.

Les prestations d'Assurance-emploi et les prestations pour enfants étaient les deux principales sources de transferts gouvernementaux pour les familles comptant un couple ayant de jeunes enfants

Pour les familles comptant un couple avec enfants de moins de 6 ans, les prestations d'AE et les prestations pour enfants représentaient respectivement 4,1 % et 4,7 % du revenu total. Plus de 40 % de ces familles ont reçu des prestations d'AE. Elles ont été beaucoup plus nombreuses à toucher des prestations pour enfants, puisque 92,4 % des couples avec enfants de moins de 6 ans ont reçu de telles prestations. Le montant médian des prestations de ces deux sources était de 8 400 \$ et 3 900 \$ respectivement pour les familles comptant un couple avec enfants de moins de 6 ans.

13. Les familles n'ayant aucun revenu d'emploi ont été exclues du calcul de la médiane. Si on inclut ces familles, le revenu d'emploi médian des familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans est de 7 800 \$. Pour les familles monoparentales ayant un homme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans, il est de 37 200 \$. Pour les familles comptant un couple avec enfants de moins de 6 ans, il est de 72 700 \$.

La composition du revenu au Canada

Les prestations pour enfants et les revenus provenant d'autres sources publiques étaient les deux principales sources de transferts gouvernementaux pour les familles monoparentales avec enfants âgés de moins de 18 ans

Les transferts gouvernementaux constituaient une composante majeure du revenu des familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans, représentant 41,6 % de leur revenu. Les prestations pour enfants et le revenu provenant d'autres sources publiques, notamment, représentaient 22,7 % et 13,6 % de leur revenu. Dans le cas des familles monoparentales ayant un homme à leur tête avec enfants de moins de 6 ans, les parts de revenu provenant de ces deux sources étaient de 6,9 % et 4,5 %.

Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête étaient plus susceptibles de toucher des prestations pour enfants et un autre revenu provenant de sources publiques que les familles monoparentales ayant un homme à leur tête. En 2010, 95,8 % des familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 18 ans ont reçu des prestations pour enfants, contre 63,9 % des familles monoparentales ayant un homme à leur tête. Pour ce qui est des autres revenus provenant de sources publiques (principalement l'aide sociale, l'indemnisation des accidentés du travail et les crédits d'impôt remboursables), 89,3 % des familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec enfants de moins de 18 ans et 75,4 % des familles monoparentales ayant un homme à leur tête avec enfants de moins de 18 ans ont touché de tels revenus.

Encadré 2 : Concepts et définitions

Les données sur le revenu recueillies lors de l'ENM de 2011 ont été déclarées pour l'année précédente (2010). Les autres caractéristiques, telles que l'âge ou le type de famille, ont été déclarées pour la date de référence de l'ENM, soit le 10 mai 2011.

Le **revenu total** est la somme du revenu provenant de sources privées (revenu du marché) et du revenu provenant de sources publiques (transferts gouvernementaux).

Le **revenu provenant de sources privées (également appelé revenu du marché)** comprend le revenu d'emploi, le revenu de placements (excluant les gains en capital), le revenu de retraite provenant de sources privées et tout autre revenu provenant de sources privées.

Le **revenu provenant de sources publiques (également appelé transferts gouvernementaux)** comprend les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations d'Assurance-emploi, les prestations pour enfants et tout autre revenu provenant de sources publiques.

Les **impôts** sont fondés sur le concept d'impôt sur le revenu mesuré dans l'Enquête nationale auprès des ménages, ce qui exclut les autres taxes ou cotisations recueillies par les administrations publiques par voie de taxes de vente, cotisations sociales ou autres.

La **composition du revenu** est la combinaison relative des composantes qui forment le revenu total. Les personnes ayant un revenu négatif étaient incluses dans l'analyse de la composition du revenu. Il est possible d'avoir un revenu négatif comme revenu total, revenu du marché, revenu d'emploi, revenu provenant d'un travail autonome et revenu de placements.

La **part du revenu total provenant d'une composante du revenu** est le pourcentage du revenu total que représente cette composante du revenu.

La composition du revenu au Canada

Le **revenu médian** est le montant qui sépare la répartition du revenu en deux groupes égaux, la moitié des personnes ayant un revenu supérieur à ce montant, et l'autre moitié d'entre elles ayant un revenu inférieur à ce montant. Les médianes pour les personnes sont établies en fonction de la population des personnes âgées de 15 ans et plus ayant touché un revenu d'une source donnée.

Le **décile de revenu après impôt rajusté de la famille économique** est une façon de classer les personnes en fonction du revenu familial. Selon cette méthode, la population des ménages privés est classée en fonction du revenu familial dans 10 tranches de revenu comptant un nombre égal de personnes. Le concept de revenu utilisé pour définir les déciles dans le présent document est le revenu après impôt rajusté de la famille économique. Le revenu après impôt de la famille économique est rajusté au moyen de la racine carrée de la taille de la famille afin de tenir compte de la possibilité d'économies d'échelle pour les grandes familles.

Les **Canadiens** sont les personnes vivant au sein de ménages privés qui sont âgées de 15 ans et plus (nées avant le 10 mai 1996).

Un **ménage privé** s'entend d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement privé et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le 10 mai 2011 (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

La **famille économique** désigne un groupe de deux personnes ou plus vivant dans un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Un couple peut être composé de personnes du même sexe ou de sexe opposé.

La **structure de la famille économique** est la classification des familles économiques en familles comptant un couple, familles monoparentales ou autres familles économiques.

- Familles comptant un couple – Familles dont l'un des membres, au sein d'un couple marié ou d'un couple en union libre, est la personne repère de la famille économique.
- Familles monoparentales – Familles au sein desquelles un père seul ou une mère seule est la personne repère de la famille économique.
- Autres familles économiques – Familles au sein desquelles la personne repère de la famille économique a d'autres personnes apparentées, mais n'a pas de conjoint marié ou de partenaire en union libre, ni un enfant dans sa famille de recensement.

Les **personnes âgées** sont les personnes qui sont âgées de 65 ans et plus.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur le revenu se trouvent dans les [Tableaux de données de l'ENM](#), n^{os} 99-014-X2011032 à 99-014-X2011044 au catalogue, le [Profil de l'ENM](#), n^o 99-004-X au catalogue, ainsi que dans la [Série « Perspective géographique » de l'ENM](#), n^o 99-010-X2011005 au catalogue.

Une carte thématique sur la composition du revenu est offerte : [Revenu du marché en pourcentage du revenu total en 2010 selon les divisions de recensement \(DR\) de 2011](#).

La composition du revenu au Canada

Pour obtenir des détails au sujet des concepts, des définitions, des univers, des variables et des termes géographiques utilisés dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, veuillez consulter le [Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-000-X au catalogue. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de [l'Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

Note aux lecteurs

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 tout en maintenant la qualité des résultats, on applique une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, notamment les documents analytiques et les tableaux de données.

Comparabilité entre les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 et les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

Comparaison des données sur le revenu de l'Enquête nationale auprès des ménages avec d'autres sources : Lorsqu'ils comparent des indicateurs du revenu provenant de sources différentes, les utilisateurs doivent savoir que la méthode de collecte de l'information, les concepts utilisés et les structures de réponse peuvent influencer sur la comparabilité des données sur le revenu. Comme la plupart des indicateurs du revenu sont sensibles à de telles différences méthodologiques, les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent des estimations du revenu tirées de l'ENM avec celles établies à partir d'autres enquêtes sur le revenu des ménages, de données administratives ou du Recensement de 2006 ou des recensements antérieurs. Dans le présent document analytique, aucune comparaison n'est établie avec d'autres sources de données.

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par les membres du personnel de la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada, avec la collaboration du personnel du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division de la géographie, de la Division des opérations du recensement, de la Division de la diffusion et de la Division des communications de Statistique Canada.